

Activiste politique qui est-tu?



Tentative de définition d'un mot soudainement omniprésent.

Si le terme d'activiste politique en France apparaît autour de la guerre d'Algérie, son utilisation actuelle fait davantage référence au terme anglais *activist*, transformant ainsi un mot bien latin en anglicisme. Alors, localement, c'est à dire chez nous, que veut dire ou plutôt, que veut faire l'activiste ? L'activiste justement est... actif. Iel agit. Et rarement seul-e. Ielles privilégient les actions directes pour remettre en question l'ordre établi et dominant. En agissant souvent de façon illégale, ielles questionnent ainsi la légitimité des lois et régimes politiques en vigueur dans une région, un pays, voir dans le monde entier. Le Grand Robert se contente d'ajouter : Par extension : « *Défenseur actif d'une cause. Les activistes de l'écologie. — Ex-trémiste (spécialement, en parlant des membres d'organisations d'extrême-droite).* »

L'actuel-le « activiste » se réfère au terme français de « militant-e ». Un-e militant-e lutte pour une cause (religieuse, syndicale, écologique) par l'action directe. Son combat, en quelque sorte. On entend d'ailleurs « militaire » et « milice » dans « militant » qui vient du verbe *militare*. Faire son service militaire. Mais alors, militant ou activiste, c'est pareil ? On comprend en tout cas que l'activiste s'impose en vainqueur de la guerre du vocabulaire. Il est partout !



La justice et les activistes

Quel rapport entretiennent généralement les activistes avec la justice et comment tout peut évoluer si leur cause est majoritairement reconnue.

L'activiste de tout bord risque de se frotter à la justice dès lors qu'il utilise la méthode de l'action directe. L'action directe est un moyen efficace, rapide et parfois spectaculaire d'attirer l'attention de l'opinion publique ou du pouvoir (légitime ou non) sur une cause. Les mouvements ouvriers et syndicaux y eurent recours les premiers, au début du 20^e siècle pour défendre leurs intérêts. On peut citer comme exemples d'actions directes : le sabotage, le blocus, la grève, la destruction de biens, le vol, l'aide à des personnes dites en situation irrégulière, les sit-in, l'occupation de lieux (comme les ZAD ou le campement de Greenham Common). Ces actions forcent le dialogue quand d'autres moyens plus diplomatiques ou légaux n'ont pas amené les changements souhaités. D'une certaine façon, on peut dire que l'action directe place une certaine éthique au-dessus de la loi.

L'une et l'autre évoluent, et ce contrairement à ce que certain-e-s voudraient faire croire. Justice et normes sociales sont faites pour évoluer avec la société. L'activiste n'agit pas seul-e, iel fait partie d'un groupe qui défend une même cause. Ceci lui confère une certaine légitimité et une protection (préparation attentive des actions à mener et des risques encourus).

Pour l'activiste climatique, l'espèce d'activiste la plus répandue probablement dans nos régions, l'engagement climatique de l'État marque un tournant. Ce tournant est amorcé en 1979 avec la Conférence de Genève et le lancement du premier Programme climatologique mondial et est consolidé en 1987 par le Rapport Brundtland et une année plus tard par la création du GIEC (Groupe d'experts inter-gouvernemental sur l'évolution du climat). Du moment où l'État reconnaît qu'un changement climatique est en cours et qu'il menace la vie sur terre, alors la justice passe doucement du statut d'ennemi juré à celui d'alliée. La justice étant garante des droits et de la sécurité des citoyens, elle devrait alors logiquement défendre les intérêts des activistes climatiques

qui mettent en lumière l'imminente disparition du vivant sur terre.

En Suisse, l'acquittement en première instance des « joueurs de tennis » et le procès « des mains rouges » clignotent comme des signofiles. A quand le virage à 360 degrés vers une justice pour la vie ? Combien de temps devront nous encore attendre, alors que toutes les preuves scientifiques sont réunies qui prouvent le danger énorme dans lequel nous nous trouvons, avant que la justice cesse de temporiser, faisant perdre un temps précieux aux activistes climatiques.

Gaia Renggli est entre autre bibliothécaire, rédactrice et autrice. Elle vit en famille à Bienne pour le meilleur et pour le pire.

Photos : Des activistes de XR, lors d'une action devant le palais fédéral le 18 juin 2020.